

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Commune de Montereau-Fault-Yonne**

## **Déclassement du domaine public communal d'emprises foncières dans le cadre du réaménagement du square Beaumarchais**

Le public est informé qu'en exécution de l'arrêté municipal n° A\_2024\_09\_436 du 03 septembre 2024, une enquête publique aura lieu en mairie de Montereau-Fault-Yonne et à la Maison des Projets (RDC de la Maison des Services Publics) pendant 16,5 jours consécutifs du **mardi 24 septembre 2024 à 14h** au **jeudi 10 octobre 2024 à 17h30 inclus**, sur le projet de déclassement du domaine public communal d'emprises foncières dans le cadre du réaménagement du square Beaumarchais sur la commune de Montereau-Fault-Yonne.

Monsieur le Maire de Montereau-Fault-Yonne est responsable juridiquement du projet. Toute information concernant ce projet peut être obtenue auprès de la mairie - service urbanisme - 54 rue Jean Jaurès 77130 Montereau-Fault-Yonne (Tel : 01.64.70.44.52. Mail : [contact.urbanisme@ville-monteeau77.fr](mailto:contact.urbanisme@ville-monteeau77.fr)).

Monsieur Jean-Pierre SPILBAUER est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

Le Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à la Mairie de Montereau-Fault-Yonne les :

- **Mardi 24 septembre 2024, de 14h à 17h30** ( Mairie de Montereau - salle de réunion des élus - 54 rue Jean Jaurès 77130 Montereau-Fault-Yonne)
- **Jeudi 10 octobre 2024, de 14h à 17h30** (- Maison des Projets - RDC de la Maison des Services Publics 3 rue André Thomas 77130 Montereau-Fault-Yonne).

Le dossier d'enquête peut être consulté au service urbanisme de la mairie de Montereau-Fault-Yonne aux jours et heures habituels d'ouverture au public et sur le site internet de la mairie : **[montereau77.fr](http://montereau77.fr)**

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter les pièces du dossier et déposer ses observations sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire-enquêteur en mairie de Montereau-Fault-Yonne (54 rue Jean Jaurès) et à la Maison des Projets (RDC Maison des Services Publics 3 rue André Thomas), aux jours et heures habituels d'ouverture au public, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30, vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h00.

Les observations peuvent être adressées par voie électronique à l'adresse : **[contact.urbanisme@ville-montereau77.fr](mailto:contact.urbanisme@ville-montereau77.fr)**

Les observations peuvent également être adressées au Commissaire-Enquêteur par voie postale à l'adresse : **Monsieur le Commissaire-Enquêteur : Enquête publique déclassement du domaine public communal d'emprises foncières dans le cadre du réaménagement du square Beaumarchais - Mairie de Montereau - Service Urbanisme - 54 rue Jean Jaurès 77130 Montereau-Fault-Yonne.**

A l'issue de l'enquête publique et de la remise des conclusions du Commissaire-Enquêteur, le Conseil Municipal délibèrera sur ce projet de déclassement du domaine public communal. La délibération et le dossier d'enquête seront adressés à la Sous-Préfecture de Provins.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur à la mairie de Montereau-Fault-Yonne pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture. Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera adressée au Préfet du département. Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur pourront être consultés dans les mêmes conditions sur le site internet de la mairie de Montereau-Fault-Yonne : **[montereau77.fr](http://montereau77.fr)**

**Le Maire,**

**James CHERON**